

TL.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-200 du 30 Mai 1996

Portant nomination au Ministère
Délégué auprès du Président de la
République, Chargé de la Défense
Nationale

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N°96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°91-218 du 25 Septembre 1991 portant composition des cabinets du Président de la République et des Ministres ;
- SUR Proposition du Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé de la Défense Nationale

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 08 Mai 1996

SECRET :

Article 1er. - Les nominations ci-après sont prononcées au Ministère Délégué auprès du Président de la République, Chargé de la Défense Nationale :

- Chef de Cabinet : Monsieur Williams REY
- Conseiller Technique Juridique: Monsieur Sévérin COOVI

.../...

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

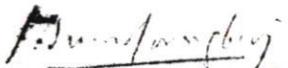
Fait à COTONOU, le 30 Mai 1996

par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et des Relations avec les Institutions,



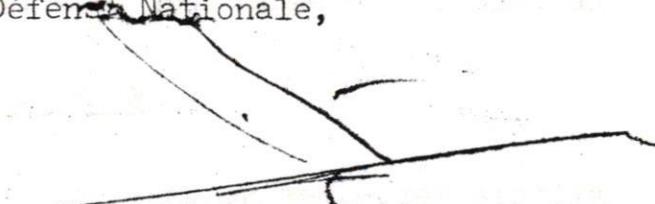
Maître Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre des Finances,

Le Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé de la Défense Nationale,



Moïse MENSAH.-



Séverin ADJOVI.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM-MDN-MF 12 Autres
Ministères 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-
DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 Intéressés 2 JO 1.-